



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

PREFECTURE

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Marseille, le 26 AOUT 2011

BUREAU DES INSTALLATIONS CLASSEES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE

SOCIETE DE RECUPERATION INDUSTRIELLE à MARIGNANE (13700)

En exécution de l'arrêté du Préfet n°004-2011A du 24 août 2011, il sera procédé à une enquête publique au sujet de la demande formulée par le Président de la Société SRI en vue d'être autorisée à exploiter un ensemble de broyage et de créer un nouveau bâtiment de stockage situés ZI les Florides Quartier Billard RN368 13700 MARIGNANE.

Le dossier et le registre d'enquête seront déposés en mairies de Marignane, Gignac-la-Nerthe, Chateauneuf-les-Martigues, Ensues-la-Redonne, et du Rove, pendant 31 jours **du mercredi 28 septembre 2011 au vendredi 28 octobre 2011 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les jours ouvrables aux heures d'ouverture des bureaux et consigner sur ce registre, ses observations ou les adresser par écrit aux mairies concernées.

A cet effet, **Monsieur Jacques René ROUSSET** Ingénieur Général des Ponts et Chaussées honoraires commissaire enquêteur, recevra personnellement les personnes intéressées en Mairies de :

MARIGNANE(13700) :

- le mercredi 28 septembre 2011 de 09h00 à 12h00
- le mardi 04 octobre 2011 de 14h00 à 17h00
- le lundi 10 octobre 2011 de 09h00 à 12h00
- le lundi 17 octobre 2011 de 14h00 à 17h00
- le vendredi 28 octobre 2011 de 14h00 à 17h00

GIGNAC-LA-NERTHE (13180) :

- le mercredi 28 septembre 2011 de 14h00 à 17h00
- le mardi 04 octobre 2011 de 09h00 à 12h00
- le mercredi 12 octobre 2011 de 14h00 à 17h00
- le lundi 17 octobre 2011 de 09h00 à 12h00
- le jeudi 27 octobre 2011 de 14h00 à 17h00

CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES (13220) :

- le vendredi 30 septembre 2011 de 09h00 à 12h00
- le jeudi 13 octobre 2011 de 09h00 à 12h00

LE ROVE (13740) :

- le vendredi 30 septembre 2011 de 14h00 à 17h00
- le mercredi 05 octobre 2011 de 14h00 à 17h00

ENSUES-LA-REDONNE (13820) :

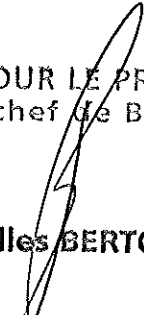
- le mercredi 05 octobre 2011 de 09h00 à 12h00
- le jeudi 13 octobre 2011 de 14h00 à 17h00

Dès la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition de toutes les personnes intéressées, dans les mairies précitées ainsi que sur le site Internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône pendant au moins un an à compter de la décision préfectorale.

Les adresses des services concernés sont les suivantes :

- Mairie de MARIGNANE Hôtel de ville Cours Mirabeau (13700)
- Mairie de GIGNAC-LA-NERTHE Hôtel de ville Place de la Mairie (13180)
- Mairie de CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES Hôtel de ville 3 place Bellot (13220)
- Mairie du ROVE Hôtel de ville rue Jacques Duclos (13740)
- Mairie d'ENSUES-LA-REDONNE Hôtel de ville 15 avenue Général Monsabert (13820)
- Préfecture des BOUCHES-du-RHONE
Direction des Collectivités Locales et du Développement Durable
Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement Porte 401
Boulevard Paul Peytral
13282 MARSEILLE Cedex 20

A l'issue de la procédure, la décision sera prise par le Préfet, après avis du Conseil Départemental de l'Environnement, et des risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) par arrêté.

POUR LE PREFET
Le chef de Bureau,

Gilles BERTOTHY